ACADÉMIE
DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection Pédagogique Régionale

Besançon, le 8 septembre 2025

Rectorat

IA-IPR Économie-Gestion
Nathalie GRITTI
Thierry BRUNET
Isabelle CONROD
Tél : 03-81-65-49-33

Mél : nathalie.gritti@ac-besancon.fr
thierry.brunet@ac-besancon.fr
isabelle.conrod@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Mesdames et messieurs
les professeurs d'éco-gestion,

s/c Mesdames et messieurs
les chefs d'établissement,

Préambule du collège des IA-IPR

Mesdames et Messieurs les personnels d'enseignement et d'éducation
S/C de Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui prennent actuellement leurs fonctions dans l'académie et remercions très sincèrement les personnels plus expérimentés qui participent à leur accompagnement. Nous remercions tout aussi sincèrement chacune et chacun d'entre vous pour l'engagement quotidien que nous lui connaissons au service de la réussite et de l'épanouissement de chaque élève.
Comme vous, nous accordons une grande attention au bien-être et aux conditions d'apprentissage des élèves qui nous sont confiés. Soyez assurés que nous portons la même attention à votre bien-être et à vos conditions de travail, au sein d'un cadre d'exercice sécurisé et propice à vos accomplissements professionnels.
Les séquences de formation, d'accompagnement individuel ou collectif, et d'évaluation auxquelles nous prendrons part ou que nous organiserons nous permettront de poursuivre les échanges que nous conduisons avec et pour vous. Ces échanges revêtent une particulière importance pour nous tant ils facilitent la convergence de nos efforts respectifs au bénéfice du plus grand nombre, personnels et élèves.
L'action éducative et pédagogique qui nous réunit, au sein d'une École bienveillante et exigeante, permet de prévenir et de bannir toute discrimination. Pour atteindre collectivement les objectifs de notre projet académique, continuons à nous appuyer sur la transmission des valeurs de la République, en étant convaincus de l'éducabilité de tous les
élèves et en luttant contre toute forme d'assignation.

C'est dans cette perspective que l'année scolaire sera marquée par différents temps forts académiques et par le déploiement de plusieurs démarches expérimentales. Citons par exemple la commémoration des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, l'opération académique *« Cette année, je lis »*, le développement des compétences psychosociales, les classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences, et l'usage de l'intelligence artificielle.
La poursuite de votre engagement au sein des dynamiques d'établissement contribuera à cette volonté collectivement affirmée dans l'académie de proposer des réponses adaptées aux besoins de tous les élèves, dans des contextes variés et évolutifs.
Restant à votre écoute en tant que de besoin et pleinement mobilisés pour participer à votre accompagnement, nous vous adressons, chères et chers collègues, tous nos vœux d'une année scolaire riche de toutes les satisfactions et réussites possibles.

Le collège des IA-IPR

Lettre de rentrée des IA-IPR d'Economie-Gestion

Avant toute chose, nous tenons à vous souhaiter une rentrée et une année scolaire sereines au sein de vos équipes et au contact de vos élèves et étudiants.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons inscrire notre action et nos priorités dans la continuité, en consolidant les orientations déjà identifiées lors de l'année 2024-25. Au-delà de nos missions académiques transversales (Évaluations d'établissements, Instruction dans la Famille, Contrôle des formations par apprentissage, représentation de la discipline , participation à des groupes de travail thématiques avec les services du rectorat, ...) nous allons donc porter une attention particulière aux trois axes de travail suivants :

- renforcer notre présence auprès de vous, dans les établissements,
- intensifier le travail sur les pratiques pédagogiques et évaluatives de l'oralité (lien Etude de Gestion et Grand Oral notamment),
- développer et mettre en œuvre un plan d'actions pour faire suite au séminaire « STS tertiaires des lycées-Publics : Enjeux et opportunités».

Au-delà de ces objectifs disciplinaires, nous ne pouvons ignorer que, dans le contexte d'une école confrontée à des défis colossaux et à des difficultés réelles (remise en cause du rôle de l'école et des contenus enseignées, multiplication des violences et incivilités, ...), le métier d'enseignant devient de plus en plus complexe et exposé.
Plus que jamais les valeurs de la République constituent un socle pour conforter le vivre ensemble et un bouclier contre les fractures de la société.

Nous devons tous nous en emparer avec détermination d'autant que nos formations, nos compétences et nos enseignements nous permettent de mobiliser des occasions de compréhension du cadre juridique de notre République et rappeler l'importance fondamentale des règles dans une vie en société.

Le projet académique nous y aide en réaffirmant les priorités suivantes qui résonnent particulièrement compte tenu de notre public :

- Accompagner chaque élève dans son parcours de réussite
- Construire une école ambitieuse, tournée vers le futur
- Construire une école émancipatrice au service de l'humain
- Construire une école qui protège et qui épanouit

Nous connaissons votre engagement et vos compétences pour donner et redonner confiance à nos élèves et à nos étudiants.

Nous vous incitons plus que jamais à inscrire votre action dans un cadre collectif, a minima au sein de l'équipe d'économie-gestion et plus largement au sein de la communauté éducative de votre établissement. Cette dimension collective est indispensable à l'exercice de notre métier et constitue également une protection contre les difficultés professionnelles que vous pouvez rencontrer au quotidien. C'est également un levier d'épanouissement pour chacun d'entre nous.

Soyez également assurés en ce début d'année de la pleine mobilisation à vos côtés de l'équipe d'Inspection et d'animation d'économie-gestion.

ACTUALITÉS NATIONALES

- **Evolution des modalités du Bac :**

La session 2026 du baccalauréat général et technologique connaîtra une modification conséquente car impactant l'épreuve du Grand Oral.
En effet, le décret n°2025-513 du 10/06/2025 instaure une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques dotée d'un coefficient 2. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051714265
En conséquence, le coefficient de l'épreuve du GO passera de 14 à 12. Le format et les modalités d'évaluation demeurent inchangés.

- **Projet local d'évaluation** :

Compte tenu de l'importance prise par le contrôle continu dans les notes du bac et dans la poursuite d'étude à l'occasion de l'inscription dans Parcoursup il a été posé, lors de la rentrée scolaire 2021 la nécessité de définir dans chaque établissement un projet d'évaluation, décliné par disciplines. Nous avons accompagné les équipes lors de cet exercice et l'Inspection Générale a également sorti au niveau national un Guide de l'évaluation (Novembre 2023). Depuis cette date les outils statistiques se sont affinés et depuis la rentrée précédente nous pouvons à présent disposer de tableaux permettant de rapprocher les notes de contrôle continu dans les établissements de la note du bac. Il apparaît également, à l'occasion de chaque campagne Parcoursup, que des disparités de pratiques d'évaluation importantes demeurent, créant parfois des situations d'iniquité entre les élèves et de l'inquiétude dans les familles.

A l'occasion de la conférence de presse de rentrée le 28-08-2025 la ministre de l'Education nationale a rappelé l'importance qu'elle accordait au contrôle continu et la nécessité de garantir une cohérence dans sa pratique. Une relecture/actualisation des projets locaux d'évaluation établis sera donc nécessaire et nous aurons l'occasion de revenir vers vous à ce propos.
Dans l'attente, vous trouverez la note de service du 25/08/2025 concernant le projet d'évaluation à l'aide du lien suivant :
le BOEN : https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523744N

- **Réforme de la formation initiale des enseignants :**

Á partir de la session de recrutement 2026, les concours seront ouverts à partir de la L3. Ainsi les futurs enseignants recrutés à l'issue de la licence bénéficieront de deux années de formation dans le cadre d'un Master M2E (métiers de l'éducation et de l'enseignement). La formation se déroulera de la façon suivante :

- La première année les lauréats seront « élève-fonctionnaire », rémunérés à 1 400€, et en stage de pratique accompagnée le tiers du temps
- La deuxième année, ils seront « fonctionnaire stagiaire », rémunérés à hauteur de 1800€ et en stage en responsabilité à mi-temps.

Une fois titularisé, l'enseignement devra exercer pendant au moins quatre ans dans l'Éducation Nationale.
Au titre de la période transitoire, les deux modalités de concours (L3 et M2) coexisteront pendant deux ans. La réforme vise à améliorer l'attractivité du métier et endiguer le déficit de recrutement.

- **STS : changement de numérotation des épreuves :**

A partir de la session 2026, les BTS tertiaires suivants verront des modifications dans la numérotation des épreuves :

- BTS Banque
- BTS Professions Immobilières

- **Renforcer les Valeurs de la République : laïcité et Journée du 09/12**

Vous le savez sans doute, cette année seront commémorés les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, dite « loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat », base du principe de la laïcité dans notre République.

Les autorités ministérielles et académiques inviteront chacune et chacun à faire de cet anniversaire un évènement porteur de sens pour nos élèves et étudiants.

En tant qu'enseignants en économie-gestion, vous avez des compétences juridiques que les autres disciplines n'ont pas, d'autant que certain(e)s d'entre vous ont une formation initiale universitaire de juriste à l'origine.
Aussi, nous souhaitons que vous ayez une attention très particulière pour faire de cette journée du 9 décembre 2025 un véritable moment de partage autour de ces valeurs de la République avec nos élèves des séries STMG et/ou des sections de BTS.

Nous vous proposerons un temps d'échanges dédié courant novembre pour vous épauler.
A toutes fins utiles, nous vous orientons vers ce site-ressources, de nature à vous aider à construire vos séances dédiées à cette commémoration.

https://eduscol.education.fr/4279/les-120-ans-de-la-loi-du-9-decembre-1905 :

ACTUALITÉS ACADÉMIQUES

- **Organisation de l'équipe d'inspection et d'animation en économie-gestion pour l'année 25-26 :**

IA-IPR : Nathalie Gritti-Thierry Brunet
IA-IPR Faisant fonction : Isabelle Conrod

Chargé(e) de mission : Nadia Ammari-Valérie Obliger-Christian Schawlb
Chargé de mission et Interlocuteur Académique pour le numérique-IAN : Sébastien Henriot

Webmestre : Myriam Zedet
Formatrice académique à l'Inspe : Rezlan Bouhtiyya

Professeures associées détachées Inspe : Claire Joffrin, Valérie Obliger, Catherine Ienco, Marie-Hélène Cuenot, Myriam Dupont

Professeur(e)s formateurs au PRAF : Sandrine Clausse, Stéphanie Pastrello, Mathilde Bonnet, Sarah Poyard, Emilie Boudaquin, Romain Girard, Gaetan Meuret, Géraldine Hamelin, Rezlan Bouhtiyya, Sébastien Henriot, Fanny Piau

Coordonnateurs de correction des EDS :
- droit-économie : Vivianne Grandgirard / Stephan Garric
- MSDGN : Lise Jurain / Rezlan Bouhtiyya (remplacement en cours)

Coordonnateurs pour les sections de BTS :
- CEJM : Sandrine Clausse, Marielle Delaunay, Stéphanie Pastrello
- Commerce international : Christian Schawlb
- Comptabilité et gestion :Antoine Nolot
- Conseil et commercialisation de solutions techniques : Brice Perrot
- Gestion de la PME : Claire Joffrin
- Management commercial opérationnel : David Asik
- Négociation et digitalisation de la relation client : Thierry Gaiffe et Pascal Dupré
- Support à l'action managériale : Valérie Obliger

- **Coordonnateurs Economie-Gestion** :

Afin de pouvoir échanger avec vous régulièrement dans l'année, notamment sur des points d'actualité de la discipline, au niveau national et académique, nous avons souhaité conforter le réseau des coordonnateurs Economie-Gestion (1 par établissement) avec lesquels nous organisons notamment 3 visioconférences dans l'année. Pour l'année scolaire 2025-26 la première de ces visioconférences se tiendra le 06**-11-2025 à 17h00**

Nous remercions tous ces contributeurs pour le dynamisme qu'ils apportent à notre discipline et, nous l'espérons, pour la mutualisation de bonnes pratiques dans l'exercice ce votre mission d'enseignant.

- **Lauréats concours et nouveaux arrivants :**

L'académie de Besançon accueille cette année en économie-gestion :

- 6 enseignants certifiés (dont 3 néotitulaires déjà stagiaires dans l'académie)
- 1 enseignante PLP en détachement dans le corps d'économie-gestion
- 1 enseignant agrégé
- 6 fonctionnaires stagiaires à 100 %
- 3 fonctionnaires stagiaires à 50 %

Nous leur souhaitons à tous bienvenue dans notre académie.

- **Résultats examens académie**

➢ Résultats du baccalauréat session 2025

Taux de réussite national baccalauréat STMG session 2025 : 91,2%
Taux de réussite académique après G2 STMG : 88,4 % (rappel 2024 : 87,1 %).

Nous tenons à remercier l'ensemble des correcteurs et des coordonnateurs d'épreuves de la session 2025. La session 2025 marque en effet un redressement des résultats (notable en droit-économie) dont nous pouvons tous nous féliciter.

Toutefois, le bilan de la session 2025 est marqué par :

- une stagnation des résultats du Grand oral, malgré l'investissement de tous. Nous reviendrons vers vous à ce sujet car l'articulation avec l'étude approfondie (et projet de gestion) n'est pas toujours suffisamment exploitée et l'évaluation par compétences de l'oralité pas toujours partagée
- des disparités sur les pratiques évaluatives lors des corrections. pour lesquelles nous affirmerons encore davantage lors de la session prochaine l'importance de la coordination et de l'harmonisation.

Moyennes aux épreuves :

	2025 (G1)	2025 (G2)	2024 (G1)	2024 (après G2)	Pour mémoire G1 2023
Droit-Economie	9,73 (national non disponible)	non disponible	8.08	8.90	8.86
MSDGN	9,76 (national 9,6)	non disponible	10.68	11.2	9.57
Grand Oral	12,27 (national non disponible)	X	12.20	X	12.54

➢ Résultats BTS

A ce stade de l'année nous ne disposons pas encore du résultat pour tous les BTS tertiaires proposés dans l'académie.

Toutefois pour *ceux dont des jurys se tiennent localement, avec votre concours et celui de la DEC de Besançon,* les résultats de la session 2025 sont les suivants :

Spécialités	Inscrits	% réussite global	Moyenne
Commerce international	52	75%	10,9
Comptabilité et gestion	132	80%	11,9
Conseil et commercialisation de solutions techniques	68	75%	11,6
Gestion de la PME	134	78%	11,4
Management commercial opérationnel	286	65%	10,3
Négociation et digitalisation de la relation client	228	77%	11,1
Support à l'action managériale	72	88%	11,8

- **Formation continue-PRAF**

Le Programme académique de formation (PRAF) : contexte et priorités

Le principe de la formation continue hors temps scolaire étant désormais établi, il concerne aussi bien vous, en tant que stagiaires potentiels, que nos formateurs, dont nous saluons ici l'engagement remarquable. Un remerciement tout particulier est adressé aux 6 nouveaux collègues qui s'investissent pour concocter les webinaires « droit et économie » dont il est question plus bas. Ainsi, de nombreuses formations se tiendront le mercredi et parfois, à distance.

Comme chaque année, nous nous attachons à recueillir vos besoins afin d'adapter au mieux notre offre de formation. Nous restons d'ailleurs attentifs à vos demandes tout au long de l'année.

Plusieurs priorités sont fixées cette année :

- Le développement des compétences pédagogiques et didactiques
- l'approfondissement et l'actualisation des connaissances disciplinaires, en particulier en économie et en droit ; Ce programme prendra la forme :

  - d'une série de 6 webinaires d'une heure sous la forme « une notion, une pratique, des ressources », animés par des enseignants praticiens
  - et des conférences universitaires en présentiel (lundi 20 octobre) conduites par des enseignants chercheurs

- l'efficacité de la préparation des élèves aux compétences de l'oralité : Etude de gestion et Grand Oral
- l'accompagnement de nos collègues enseignant de CEJM en STS qui se poursuit
- L'IA : quelle utilisation, quels risques ?
- Comment développer l'acquisition de compétences psychosociales de nos élèves et étudiants ?

Un seuil d'inscrits minimal devra être atteint pour que ces formations soient mises en œuvre effectivement. Nous persévérons dans l'élaboration de propositions de formations ambitieuses car nous sommes convaincus qu'elles sont indispensables au développement de nos compétences et connaissances et qu'elles sont de surcroît, une occasion d'échanges irremplaçable.

Nous espérons en conséquence vous y compter nombreux pour profiter de ces opportunités.

Lien dirigeant vers nos formations « EG » : https://www.ac-besancon.fr/cycle-personnels-enseignants-second-degre-sciences-humaines-et-sociales-123160

Nous attirons également aussi votre attention sur les formation dites « transversales » qui proposent de plus en plus d'analyse de pratiques et de réflexion sur la pédagogie coopérative. Vous trouverez toutes les informations sous le lien générique suivant :https://www.ac-besancon.fr/eafc
Pistes d'auto-formation :

En complément des actions mises en place par l'EAFC nous vous suggérons quelques ressources :

- CRCOM : Mise en ligne de ressources qui portent sur les mécanismes économiques et juridiques ; https://crcom.ac-versailles.fr/-Ressources-en-droit-et-economie-

- Melchior : En partenariat avec l'Institut de l'entreprise, vous y trouverez des informations actualisées et des études de cas en Economie et Management des entreprises ; https://www.melchior.fr/

- L'en-Droit : Même si l'entrée se fait sur DGEMC, le site propose également des ressources et une revue d'actualité juridique de qualité, mobilisable en classe de STMG ou De BTS ; https://dgemc.ac-versailles.fr/

- Site Economie-Gestion de l'académie de Besançon : En lien avec nos priorités (accompagner à la préparation des EDS et notamment à l'épreuve de Droit-Economie) nous mettrons progressivement en ligne des ressources multimédia ; https://ecogestion.ac-besancon.fr/

Enfin, pour tenir compte d'une « révolution numérique » que personne ne peut ignorer et impacte progressivement les pratiques des élèves et des enseignants, vous trouverez à l'aide du lien suivant des ressources produites dans le cadre d'une conférence nationale organisée par l'Inspection sur l'Intelligence Artificielle, où intervenait un collègue de notre académie (Hugo Soulier, lycée Germaine Tillion) ;
https://www.crcf-edu.fr/veille/pgi-outils-et-logiciels/webinaire-national-sur-lintelligence-artificielle/

Et également la contribution de notre chargé de mission spécialiste : https://ecogestion.ac-besancon.fr/outils-educatifs/

https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647

PRIORISATIONS ACADÉMIQUES 2025-26 DE L'EQUIPE D'INSPECTION ET D'ANIMATION EN ECONOMIE-GESTION

Comme nous l'avons mentionné dans notre éditorial, dans la continuité de nos actions précédentes et en cohérence avec le projet académique 2025-2027, nous souhaitons prioriser 3 axes d'intervention lors de cette année scolaire :

- **Etude de gestion et articulation avec GO : bilan 2025 et recommandations**

Pour rappel, l'Etude de gestion est un travail personnel de l'élève, réalisé sous l'autorité de son professeur de Sciences de gestion et numérique. L'élève traite un aspect d'une question de gestion du programme de Sciences de gestion et numérique appliquée à une ou plusieurs organisations réelles.

L'Etude de gestion vise 3 objectifs : former à l'autonomie et à la démarche de projet / préparer au Grand oral et à la poursuite d'études / Développer des compétences transversales (s'informer, analyser, communiquer à l'écrit et à l'oral).

Nos élèves de la série STMG doivent pouvoir bénéficier pleinement de ce cadre : la conduite d'une étude de gestion et une soutenance orale en fin de la classe de 1ère. L'évaluation de cette étude fait également partie pleine et entière du contrôle continu.

Comme nous l'avions annoncé à la rentrée 2025, nous sommes allés à votre rencontre pour observer les pratiques (5 établissements), lesquelles se sont avérées très disparates, tant sur les modalités, sur l'évaluation que sur la préparation en amont de cette épreuve.
Nous comptons poursuivre ces visites et ces échanges afin d'harmoniser les pratiques et les aligner sur les attendus certificatifs et formatifs.

Des recommandations suivront et prendront la forme d'un vademecum et de temps de formation.

- **Développer et mettre en œuvre un plan d'actions pour faire suite au séminaire « STS tertiaires des lycées-Publics : Enjeux et opportunités»**

Confrontés, comme dans toutes les académies, à une baisse drastique d'effectifs dans nos classes de BTS tertiaires et à une concurrence accrue des centres de formation privés, nous avons souhaité travailler avec vous, collectivement, à la recherche de solutions. Le process de réflexion et de formalisation s'est déroulé sur les 2 premiers trimestres 2024-25 et s'est conclu par un colloque le 16-04-2025. Notre démarche s'est trouvée confortée par la présence d'Anne Gasnier, Inspectrice générale d'Economie-Gestion, référente pour la région académique, du Drafpic, du Directeur de la communication du Rectorat et par le soutien de la Rectrice de région académique qui avait enregistré à cette occasion une vidéo, pour réaffirmer son soutien à ces formations.

Plusieurs axes de travail ont été identifiés et pour poursuivre les travaux nous avons sollicité chaque établissement afin de nous fournir des « ambassadeurs BTS », qui sont le plus souvent les collègues ayant contribué aux travaux en vue du colloque. **Nadia Ammari,** Chargée de mission auprès de l'Inspection, assurera cette année le lien avec ces ambassadeurs et la coordination des actions.

Toutefois et d'un commun accord nous avons souhaité privilégier, dans un premier temps l'*axe de la communication*. En coordination avec le service Communication du rectorat qui nous a solidement épaulés, nous avons mis en place dès le mois de mai dernier un groupe de travail qui a associé plusieurs établissements. Une charte graphique et des supports ont été élaborés, afin de professionnaliser et d'harmoniser notre communication. Ils sont en cours de finalisation et de validation et ils seront disponibles en vue des salons de l'automne 2025 et de la prochaine campagne Parcoursup. En complément nous avons sollicité la DRAIO pour accompagner les établissements dans la rédaction des fiches formations, afin de les rendre aussi attractives que possible.

Les autres axes seront travaillés progressivement et selon les priorités des établissements.

En cette période de rentrée nous souhaitons toutefois attirer votre attention sur un autre axe : « *Adapter les pratiques pédagogiques* ». Nous vous appelons dès à présent à être vigilants en ce qui concerne le public des étudiants arrivant de bacs professionnels. Comme l'an passé le groupe de travail académique en charge des expérimentations sur la consolidation des parcours Bac pro/BTS fera parvenir très rapidement aux établissements un document de préconisations pédagogiques. N'hésitez pas à solliciter les DDFPT ou vos équipes de direction pour les récupérer. Ils pourront également vous communiquer des informations complémentaires sur le profil pédagogique et le parcours des étudiants venant de bac professionnel grâce à des fiches profils auxquelles ils auront accès fin septembre.

Enfin il ne faut pas négliger le levier que peuvent constituer les *colorations de BTS* pour rendre ces formations plus attractives. Plusieurs équipes se sont déjà lancées dans ces projets et certaines colorations sont proches d'aboutir (le BTS SAM des Haberges avec une coloration administrations et services publics, le BTS MOS des Huisselets avec une coloration Hydrogène, le BTS Assurances des Huisselets avec une coloration risques climatiques, et le BTS MCO du lycée Cournot avec une coloration vente de produits et de prestations dans le secteur automobile) mais il reste beaucoup à faire car nous sommes en retard sur nos collègues des BTS Industriels qui ont investi cette opportunité depuis plusieurs années. Pour celles et ceux qui n'en auraient pas encore connaissance nous vous renvoyons à la lecture du guide dédié à la mise en place de ces dispositifs :
https://eduscol.education.fr/3637/la-coloration-des-diplomes-et-les-formations-complementaires-d-initiative-locale-fcil

- **Renforcer notre présence auprès de vous, dans les établissements**

Afin de mener à bien les défis collectifs (étude de gestion, grand oral, poursuite des progrès en droit-économie, accompagnement RH...), nous souhaitons amplifier notre présence en établissement à vos côtés, lors de rencontres avec les équipes et lors de visites en classe.

A titre d'information l' équipe d'inspection a mené l'an dernier environ quarante-cinq visites de classes, et a prévu cette année une soixantaine de rencontres. Ces visites nous permettent de vous rencontrer, de comprendre votre réalité professionnelle, d'échanger avec vous et de vous proposer des pistes de progrès, que ce soit dans vos pratiques ou dans votre carrière. Et nous mettrons à profit nos déplacements dans vos établissements pour réaliser des visites d'équipes et aborder des sujets collectifs : évolution du projet d'évaluation, modalités de l'étude de gestion, préparation au grand oral, accompagnement des nouveaux personnels,...

Nathalie GRITTI, Isabelle CONROD, Thierry BRUNET
IA –IPR d'Economie-Gestion